



Groupe Europe Ecologie Les Verts - Partit Occitan

Annick DELHAYE, Vice-Présidente au Développement soutenable, à l'Environnement, à l'Energie et au Climat.

Sophie CAMARD, Présidente de la commission Emploi, Développement économique régional, Enseignement supérieur, Recherche et Innovation.

Christine SANDEL, Déléguée à la protection du littoral et du milieu marin.

Annabelle JAEGER, Déléguée à la Biodiversité.

Christian DEPLATS, Président de l'ARPE.

Hôtel de Région
27, place Jules-Guesde
13481 Marseille Cedex 20
Téléphone : 04.91.57.50.57/04.91.57.50.72
Télécopie : 04 91 57 50 89
www.regionpaca.fr

Madame Nathalie KOSCIUSKO-MORIZET

Ministre de l'Ecologie et du Développement durable

Ministère de l'Ecologie et du Développement durable
Grande Arche – Tour Pascal A et B
92055 La Défense Cedex

Marseille le 10 janvier 2012

OBJET : Prolongation de prospection d'hydrocarbures liquides ou gazeux en Méditerranée

Madame la Ministre,

Comme vous le savez, un permis exclusif de recherche d'hydrocarbures liquides ou gazeux «Rhône Maritime» a été accordé en 2002 pour une durée de 5 ans, sur une superficie de 25 000km², au large des départements des Bouches-du-Rhône et du Var, à 24 kms de nos côtes. Ce permis a été prolongé jusqu'en 2010 et sa mutation a été autorisée au profit de la société «Melrose Mediterranean Limited», pour une superficie de 12.500 km².

Le 17 décembre 2010, notre groupe attirait déjà votre attention sur les risques multiples d'un tel procédé industriel. Ce courrier est demeuré sans réponse.

Aujourd'hui, une demande de nouvelle mutation (au profit des sociétés Melrose Mediterranean Limited et Noble Energie France) et de prolongation du permis « Rhône maritime » est en cours d'instruction dans les services de l'Etat. Cette demande porte sur une durée de 5 ans et sur une superficie de 9375 km². Le périmètre sollicité se situe sur le plateau continental, au large des départements des Bouches-du-Rhône et du Var. La demande a pour objet la prolongation de prospections sismiques 2D, avec extension probable à une prospection 3D pendant les 2e et 3e trimestres 2012, avant de réaliser un ou plusieurs forages de prospection à partir de fin 2013.

.../...

Le Conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur s'est prononcé contre la mutation et la prolongation de ces permis. Vous trouverez en pièce jointe le vœu voté en séance plénière le 16 décembre 2011 qui s'appuie également sur les décisions respectives des experts des conseils scientifiques du Parc National de Port Cros et du Groupement d'Intérêt Public pour le Parc National des Calanques.

Nos inquiétudes avancées en 2010 sont aujourd'hui confirmées. Il est prouvé que ces essais entraînent des pollutions sonores, des risques sismiques et des risques de pollutions par hydrocarbures. Par ailleurs, ces prospections sont effectuées à proximité de nos espaces marins protégés : le sanctuaire PELAGOS, le Parc National de Port-Cros, le parc marin de la Côte Bleue et le futur Parc National des Calanques.

Alors que l'enquête publique concernant la création du Parc National des Calanques vient de rendre un avis favorable, après plus de 10 années de concertation, il nous apparaît inconcevable de prolonger le permis « Rhône maritime » à ses abords.

Vous conviendrez que même si des gisements étaient encore découverts – ce dont doutent de nombreuses institutions - la réalité du dérèglement climatique nous impose aujourd'hui de prendre nos responsabilités en choisissant des solutions durables.

Nous espérons pouvoir compter sur vos convictions écologiques pour éviter le risque de drames futurs.

Dans l'attente de votre réponse, nous vous prions de croire, Madame la Ministre, en l'assurance de notre haute considération.

Annick DELHAYE,

Conseillère régionale Provence-Alpes-Côte d'Azur
Vice-Présidente au Développement soutenable, à l'Environnement,
à l'Energie et au Climat.



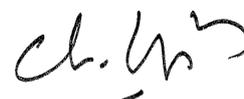
Sophie CAMARD,

Conseillère régionale Provence-Alpes-Côte d'Azur
Présidente de la Commission Emploi, Développement économique
régional, Enseignement supérieur, Recherche et Innovation.



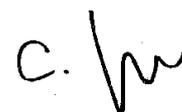
Christine SANDEL,

Conseillère régionale Provence-Alpes-Côte d'Azur
Déléguée à la protection du littoral et du milieu marin.



Annabelle JAEGER,

Conseillère régionale Provence-Alpes-Côte d'Azur
Déléguée à la Biodiversité.



Christian DESPLATS,

Conseiller régional Provence-Alpes-Côte d'Azur
Président de l'Agence Régionale Pour l'Environnement.



Copie adressée à :

- Monsieur François BAROIN, Ministre de l'Economie, des Finances et de l'Industrie
- Monsieur Eric BESSON, Ministre auprès du ministre de l'Economie, des Finances et de l'Industrie, chargé de l'Industrie, de l'Energie et de l'Economie numérique